



Association loi 1901 - Pour le village de Samaane - œuvre
reconnue d'intérêt général
Déclarée en Préfecture de Paris FRANCE
villagesamaane@aol.com
villagesamaane.net

94-0757

Protocole d'accord

L'Association Samaane Sénégal (dite l'Association),
représentée par sa Secrétaire Générale, Laure PERTUS

Et

Monsieur Moustapha MBAYE, inspecteur de l'Éducation et de la Formation de Mbour 2, (dite l'IEF de M'Bour 2)

signent ce protocole dont l'objet est de lutter contre l'analphabétisme et d'améliorer les conditions de vie des populations, à travers la formation en alphabétisation fonctionnelle, le renforcement des capacités organisationnelles et un accompagnement pour le renforcement d'activités génératrices de revenus.

Les populations concernées sont les habitants de villages de brousse choisis par l'Association, sur proposition des autorités ou de partenaires.

L'Association s'engage à :

- Déterminer les villages éligibles à son soutien, en collaboration avec les autorités.
- Fournir les moyens nécessaires aux dotations en petit matériel.
- Fournir à l'inspecteur de l'éducation et de la formation les moyens financiers ou autres nécessaires à l'indemnisation des facilitateurs et des superviseurs.
- Suivre l'évolution des projets par tous moyens, y compris des visites sur place.

Le Responsable Départemental de l'Alphabétisation s'engage à :

- Recruter, former, accompagner et suivre le personnel dans les enseignements/apprentissages.
- Animer les journées péda-go-andragogiques qui sont des moments forts de remédiation des cours.
- Adresser des rapports (démarrage et qualités, évaluations) aux intéressés, notamment à l'Association et aux services concernés de l'Éducation Nationale.
- Doter le personnel et les participant(e)s du matériel nécessaire,
- Former les comités de gestion des centres en vue de la pérennisation des projets.
- Payer les indemnités des facilitateurs et des superviseurs.
- Evaluer les différents programmes (à mi parcours et évaluation finale)

Signataires du protocole d'accord en date du **05 MAI 2014**

Association Samaane Sénégal

Laure PERTUS

L'Inspecteur de l'Éducation et de la Formation



Moustapha MBAYE

L'Association, implantée depuis 2005 dans la région de M'Bour, a réalisé plusieurs projets en relation étroite avec les autorités locales dans le village de Samaane, communauté rurale de Sandiara.